

Observation n°25

Déposé le 11 Juillet 2022

Par Bruno Ladsous

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Une pièce essentielle manque au dossier présenté à la parfaite information du public : le *rapport du médiateur*, que celui-ci avait promis pour la fin juin.

Dans un contexte où la Préfète avait le choix d'une solution alternative consistant à rejeter le projet avant enquête publique, les conclusions de cette médiation - certainement reprises dans ce rapport du médiateur - ont été un élément déterminant de sa décision de le porter à enquête publique.

Voici à toutes fins utiles, en attendant une information de votre part en retour, le dossier que nous avons remis au médiateur à l'issue de cette médiation du 20 avril 2022.

Pour les associations *Fédération des Grands-Causse*, *SOS Busards* et *CO-27-XII Environnement*,

cordialement,
Bruno Ladsous

1 document joint.

Documents associés

Observation n°25

Le document n°1 est protégé et ne peut être ajouté automatiquement au rapport, vous devez le télécharger et l'insérer manuellement.